

(N^o 49.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SESSION DE 1882-1883.

Projet de Loi contenant le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements pour l'exercice 1883.

(Voir les n^{os} 120, XII, session de 1881-1882, et 73, session de 1882-1883,
de la Chambre des Représentants.)

LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget des Non-Valeurs et des Remboursements pour l'exercice 1883 est fixé à la somme d'un million six cent cinquante-trois mille cinq cents francs (1,653,500 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Bruxelles, le 5 avril 1883.

*Le Président de la Chambre des
Représentants,*

(Signé) AD. LE HARDY DE BEAULIEU.

Les Secrétaires,

(Signé) LÉON D'ANDRIMONT.
PETY DE THOZÉE.

Budget des Non-Valeurs et des Remboursements pour l'exercice 1883.

ARTICLES	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CHARGES		TOTAL.
		ordinaires et perma- nentes.	extraordinaires et temporaires.	
CHAPITRE PREMIER.				
NON-VALEURS.				
1	Non-valeurs sur la contribution foncière.	200,000	»	566,000
2	— — — personnelle	250,000	»	
3	— sur le droit de patente	100,000	»	
4	— sur les redevances des mines.	10,000	»	
5	Frais de poursuites irrecevables pour les impôts mentionnés aux quatre articles précédents	6,000	»	
(Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)				
CHAPITRE II.				
REMBOURSEMENTS.				
6	Contributions directes, douanes et accises. — Resti- tutions de droits perçus abusivement et de fonds reconnus appartenir à des tiers	225,000	»	1,087,500
7	Enregistrement et domaines. — Restitutions de droits perçus abusivement, d'amendes, de frais, etc., en matière d'enregistrement, de domaines, etc. — Remboursement de fonds reconnus appartenir à des tiers.	600,000	»	
8	Trésorerie et autres administrations de recettes non dé- nommées au présent Budget. — Remboursements divers	1,000	»	
9	Marine. — Restitution de droits de pilotage, de phares et fanaux et autres, indûment perçus par l'administration de la marine	1,500	»	
10	Service de navigation à vapeur entre Anvers et les ports étrangers. — Remboursements des droits de pilotage, de phares et fanaux	250,000	»	
11	Déficit des divers comptes de l'État.	10,000	»	
(Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)				
TOTAL DU BUDGET DES NON-VALEURS ET DES REMBOURSEMENTS. . . fr.		1,653,500	»	1,653,500